

Le Havre. Incident au lycée Claude-Monet : le professeur en congé longue maladie

Le professeur impliqué dans l'incident survenu samedi 21 octobre 2023 au lycée Claude-Monet ne reprendra pas les cours à la rentrée. Son avocat s'en explique, jeudi 26 octobre.



Samedi 21 octobre 2023, un enseignant du lycée Claude Monet aurait brandi un couteau en plein cours face à des lycéens

Le professeur ne reprendra pas ses cours à la rentrée. Jeudi 26 octobre 2023, l'avocat du professeur du lycée Claude-Monet au Havre (Seine-Maritime) impliqué dans l'incident survenu samedi 21 octobre 2023, où il aurait brandi un couteau en plein cours et devant ses élèves de première, a indiqué par voie de communiqué que ce dernier a été « orienté en congé longue maladie pendant un an après visite et certificat du médecin de prévention de l'Académie de Normandie ».

Un professeur, « en grande souffrance psychologique »

Mercredi 25 octobre 2023, le rectorat de Normandie indiquait qu'à la suite de l'incident survenu samedi 21 octobre au lycée Claude-Monet du Havre, il n'était pas encore possible de savoir s'il pourrait ou non reprendre les cours à la rentrée des vacances de la Toussaint.

Dans un communiqué de presse, Me Antoine Siffert, avocat au barreau du Havre, a répondu à la question par voie de communiqué, jeudi 26. Le professeur en question ayant été reçu par le médecin de prévention mercredi 25, ce dernier a décidé de délivrer « un congé longue maladie pendant un an ».

Le médecin indique que l'enseignant est en grande souffrance psychologique en tant que professeur, depuis un temps certain, avec des impacts sur sa santé physique,

Me Siffert -

L'accompagnement des enseignants en question

Selon l'avocat, « cet élément interroge sur l'accompagnement des enseignants par le ministère en général et sur le soutien dont ils peuvent bénéficier face à des événements d'envergure nationale qui les visent directement et rendent l'exercice de leur profession d'autant plus sensible et compliqué au quotidien (a fortiori dans la discipline Histoire-Géographie) ».

Il reconnaît « un comportement inapproprié »

Une enquête est en cours concernant les faits qui se sont produits, mais pour l'avocat, « concernant l'incident du 21 octobre, le professeur reconnaît avoir eu un comportement inapproprié, mais dément formellement avoir brandi ou sorti la lame de quelque couteau que ce soit ».

Interrogé par 76actu, le rectorat a indiqué, mercredi 25 octobre 2023, « qu'à la rentrée, une cellule d'écoute serait mise en place à destination des élèves et des personnels du lycée s'ils en ressentent le besoin ».